S22.9X fracture des os du thorax, partie non précisée

X représente un chiffre quelconque, y compris toutes les sous-catégories du code diagnostic S229

Nombre de cas par année	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Extrapolation du nombre de cas par année	741	600
dont cas avec diagnostic isolé	576	576

Socio-démographie	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Age moyen	43.6	43.9
Age médian	43.89	44.06
Proportion des accidents professionnels	22%	23%
part des femmes	22%	19%

Frais de traitement (en CHF)	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Moyenne des prestations	898	560
Médiane des prestations	409	390
10% des cas ont des prestations inférieures à	99	82
10% des cas ont des prestations supérieures à	1588	1301
Part de ces 10% de cas par rapport au total des prestations	55%	36%

Total des prestations d´assurance (en CHF)	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Moyenne des prestations	4486	2568
Médiane des prestations	1298	1151
10% des cas ont des prestations inférieures à	136	125
10% des cas ont des prestations supérieures à	7383	6886
Part de ces 10% de cas par rapport au total des prestations	61%	35%

Jours indemnisés	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Nombre de cas avec indemnité journalière par année	416	316
Part de cas avec indemnité journalière	56%	53%
Médiane des prestations	24	24
Moyenne des jours indemnisés (sans rentes)	13	13
Médiane des jours indemnisés (sans rentes)	6	6

Rentes	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Nombre moyen de cas avec décès par année	1	0
Nombre moyen de cas avec IR par année	0	0
Part de cas avec IR	0.0%	0.0%
Degré d´invalidité moyen (tous les cas)	0.0%	0.0%
Degré d´invalidité moyen (cas avec IR)	0%	0%
Somme des degrés d´invalidité par année	0%	0%
Cas avec indemnités pour atteinte à l´intégrité	0%	0%

Extrapolation sur la base d´un échantillon de 192 cas reconnus LAA avec diagnostic(s) S22.9X
en 2016-2020, dont 150 avec ce(s) diagnostic(s) comme diagnostic principal
Pour les cas avec plusieurs diagnostics traumatiques, le diagnostic traumatique principal est celui dont les frais de traitement sont les plus élevés par rapport à la moyenne de tous les cas présentant ledit diagnostic.

S22.9X fracture des os du thorax, partie non précisée

X représente un chiffre quelconque, y compris toutes les sous-catégories du code diagnostic S229

Répartition des frais de traitement et des prestations d´assurance (2)

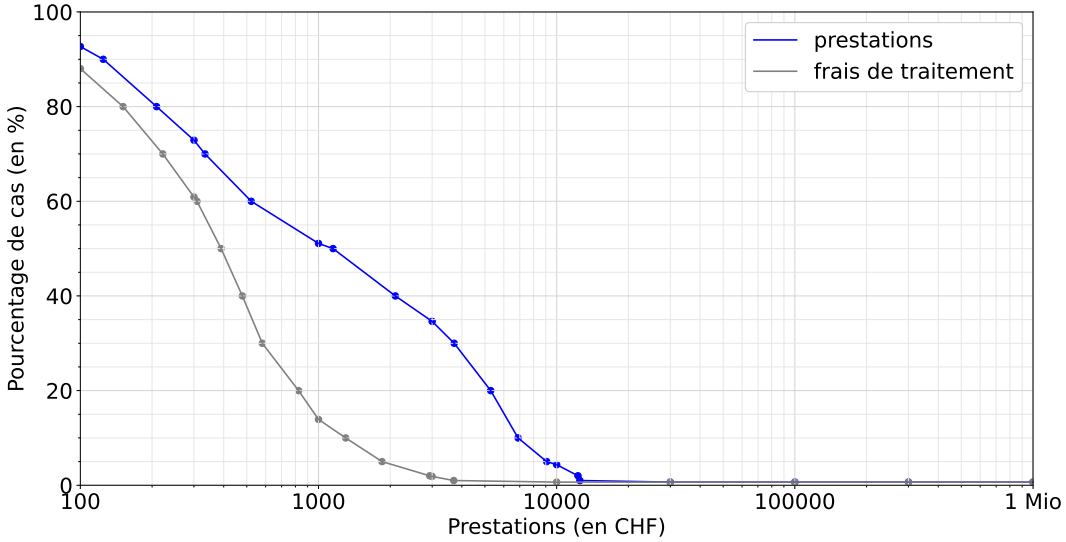

Jours indemnisés jusqu´à la reprise du travail ou la fixation d´une rente (2)

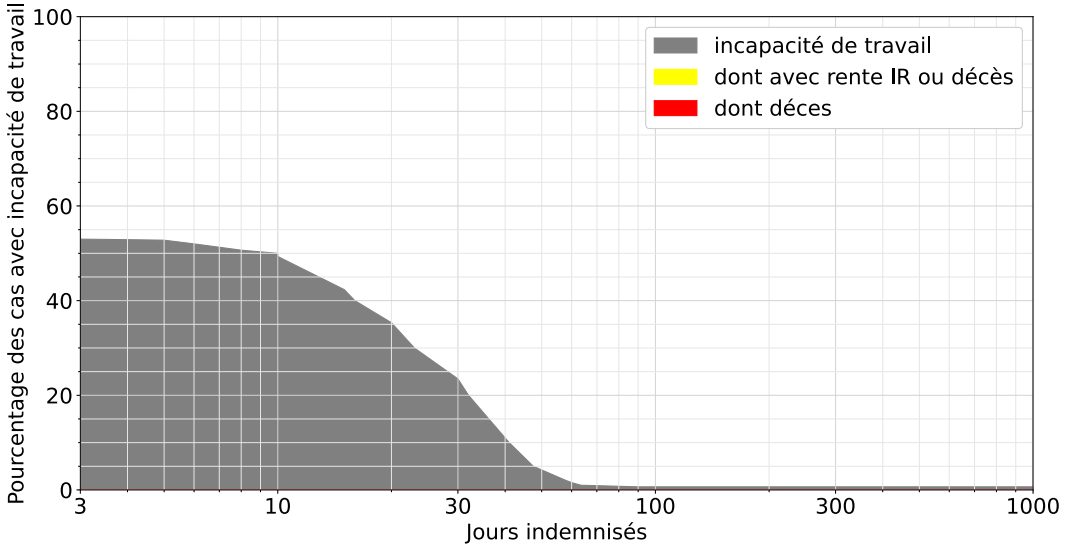

Exemple de lecture:
Après trois mois,1 % des accidentés ne sont pas encore aptes au travail.
Une rente a été allouée pour 0.0% des cas, dont 0.0% de rentes invalidité et 0.0% des cas de décès.